

Certificat en droit de l'entreprise et du travail - 4436

RESPONSABLE :

Gatineau

Daniel Pelletier
Co-directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, postes 1512 et 1629.
Courriel : modadm@uqo.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le programme de certificat en droit de l'entreprise et du travail vise à familiariser l'étudiant aux règles juridiques reliées à l'entreprise et à ses principales activités ou au travail salarié. Ainsi, que la réalité soit actuelle ou à venir pour le gestionnaire, le conseiller, le consultant, l'administrateur, le comptable ou pour la personne qui s'y intéresse dans un but de culture générale, le programme de certificat en droit de l'entreprise et du travail propose d'initier l'étudiant aux concepts fondamentaux du droit québécois.

À cette fin, l'étudiant sera appelé à distinguer le régime général ou Code civil et les régimes particuliers. L'étudiant comprendra l'importance d'associer des faits à des conséquences juridiques afin de déterminer la règle de droit applicable. Il apprendra aussi à rattacher cette règle au contexte politique et social. L'étudiant sera également initié au vocabulaire juridique et au syllogisme juridique.

Sur le plan des habiletés et des aptitudes, chaque matière enseignée dans le cadre du programme fera appel à la méthode de cas pratiques où l'étudiant doit déterminer les faits pertinents, élaborer une théorie de la cause pour enfin proposer une manière d'agir.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base études universitaires

Avoir réussi un minimum de 15 crédits universitaires, avec une moyenne cumulative d'au moins 2.0 sur 4.3 ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé au moins deux années (24 mois) à temps complet.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

DRT1003	Droit des affaires
DRT1043	Principes de droit public
DRT1203	Fondements et méthodologie du droit
DRT1223	Droit de l'administration

Cours optionnels

Choisir 6 cours (18 crédits), dont au moins un cours du bloc "Option droit du travail" et un cours du bloc "Option entreprise":

Option travail

DRT1143	Arbitrage des griefs (DRT1183)
DRT1293	Contrat de travail en encadrement juridique du lien d'emploi
DRT1173	Droit appliqué en santé et sécurité au travail

DRT1183	Droit des rapports collectifs du travail
DRT1233	Droits et libertés fondamentaux

Option entreprise

DRT1073	Droit commercial
DRT1243	Droit de l'entreprise (DRT1073)
DRT1253	Droit de la faillite et de l'insolvabilité
DRT1263	Droit du commerce international
DRT1283	Droit immobilier

Cours commun aux deux blocs

ADM5023	Projet d'intervention en gestion
---------	----------------------------------